



HAL
open science

L'école au défi de l'espace alimentaire halal

Florence Bergeaud-Blackler

► **To cite this version:**

Florence Bergeaud-Blackler. L'école au défi de l'espace alimentaire halal. Histoire, monde et cultures religieuses, 2014, 32 (4), pp.1-0. 10.3917/hmc.032.0103 . hal-01158717

HAL Id: hal-01158717

<https://hal.science/hal-01158717>

Submitted on 3 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'ÉCOLE AU DÉFI DE L'ESPACE ALIMENTAIRE HALAL¹

Florence Bergeaud-Blackler

CR IREMAM CNRS

Parmi les nombreuses interrogations qui se posent au sujet du halal, l'une est de savoir si le déferlement de produits halal dans les supermarchés ne risque pas de se traduire en une forme de « séparatisme alimentaire ». Les controverses publiques sur le halal dans les cantines scolaires illustrent de façon paroxystique cette inquiétude. Et pour cause : l'École est le lieu de transmission par excellence de l'idéal Républicain d'intégration : l'assimilation. Plus généralement, l'alimentation est un des rares domaines où les Français acceptent volontiers de parler de leur « identité culturelle de français » en termes particularistes, et non universels.

Il n'est donc guère étonnant que la confessionnalisation des repas soit perçue comme une atteinte à ce qui fait le Français, dans un lieu qui en assure la reproduction symbolique. Mais la question est moins celle de la confessionnalisation (et de son entrave à la laïcité) que celle de la particularisation alimentaire. Si l'on ne mange pas ensemble, alors pourra-t-on encore vivre ensemble ? demandait C. Fischler se faisant l'écho d'une inquiétude très largement partagée²

Nous avons enquêté dans un collège de la banlieue bordelaise pour tenter de mesurer cette tendance au séparatisme alimentaire (dont la désertion des cantines serait l'indice le plus marquant), et le rôle de la consommation halal sur la baisse de la commensalité. Mais avant d'en donner les quelques résultats, il convient de préciser ce qu'on entend par commensalité en anthropologie et le lien historique qui a pu être établi entre assimilation républicaine et commensalité.

En préambule, précisons que le droit français n'oblige en rien les écoles à fournir des repas. La loi considérant que les repas, y compris de midi, sont pris hors du temps scolaire, les établissements scolaires sont libres de proposer la nourriture qu'ils veulent. Rien n'empêche un établissement de servir du halal, du casher, du bio ou même de décider qu'il ne servira rien de tout cela. Comme l'a montré Stéphane Papi le droit ne rentre pas en ligne de compte dans ce débat, il s'agit plutôt d'accommodements qui prennent effectivement des formes variées³.

Toutes les tables ne sont pas commensales et tous les évitements ne sont pas menaçants

La table n'est pas toujours le banquet, le partage d'un repas n'est commensalité que dans le cadre d'un échange plus vaste. Dans de nombreuses sociétés, affirme le sociologue Claude Fischler dans son dernier ouvrage sur les alimentations particulières au 21^e siècle⁴, le refus de la nourriture offerte produit « une déception, voire une blessure et même une offense grave » (p. 10). Il signifie un refus de la relation. Dans les sociétés contemporaines, les particularismes alimentaires sont nombreux. Ces mangeurs particuliers se

¹ Pour citer ce texte se référer svp à la version publiée sous la référence : Histoire, monde et cultures religieuses 2014/4 - n° 32 <http://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2014-4-page-103.htm>
Bergeaud-Blackler Florence, « L'école au défi de l'espace alimentaire halal », Histoire, monde et cultures religieuses, 2014/4 n° 32, p. 103-118. DOI : 10.3917/hmc.032.

² C. Fischler, *Les Alimentations particulières : Mangerons-nous encore ensemble demain ?*, Paris, Odile Jacob, 2013, 272 p.

³ S. PaPi, « Islam, laïcité et commensalité dans les cantines scolaires publiques », *Hommes et migrations* [En ligne], 1296 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 10 avril 2014. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1522>.

⁴ C. Fischler, *Les Alimentations particulières*, op. cit.

heurtent à « l'injonction commensale », ils doivent selon Fischler « exiger ou transiger ». C. Fischler voit dans l'affirmation de ces particularités, dans leurs revendications collectives une remise en question de quelque chose de fondamental dans la socialité : le partage et la commensalité (p. 13).

Mais doit-on aussi directement assimiler une table à un groupe ? On peut appartenir au même groupe et ne jamais partager sa table avec quelqu'un qui n'est pas du même rang, de même qu'il est assez courant dans les cantines et restaurants de partager sa table et sa nourriture avec quelqu'un à qui on n'adresse pas la parole ou même dont on n'a pas vu le visage. Il y a table et Table, et si l'usage de Table renvoie à la métaphore du banquet comme dans l'expression de M. Agulhon reprise par J.-P. Chevènement qui souhaitait offrir à l'islam une place à la « Table de la République »⁵, la table n'est banquet qu'en de rares occasions.

Personne ne confond une table de cantine et une table familiale. La commensalité ne saurait constituer une communauté à elle seule. Ce qui fait lien n'est-ce pas plutôt « l'occasion commensale » en tant que séquence où s'échangent des choses (en l'occurrence des nourritures, des goûts, des paroles, des gestes) ? L'anthropologue J. Chelhod a suggéré que l'acte commensal soit considéré dans le cadre d'un échange plus vaste entre les groupes sociaux. « Ce n'est pas le fait de prendre le repas avec un autre » qui est à l'origine de l'alliance, disait-il, mais bien plutôt « de lui offrir à manger ». Pour qu'il y ait fraternisation, écrivait J. Chelhod « il ne suffit pas de prendre son repas en présence d'un autre qui prend le sien (...) Il faut encore mettre en commun les deux repas. Par cet échange qui s'établit entre les commensaux, quelque chose de personnel va de l'un à l'autre, semblable au flux et reflux qui s'établit entre le donateur et celui qui rend le don »⁶. Cela ne fait pas de l'hospitalité commensale une situation nécessairement conviviale. Le sociologue A. Hahn faisait remarquer qu'on n'est pas hospitalier envers ses proches, l'hospitalité, c'est ce qu'on offre au visiteur, à l'invité. L'apparente convivialité de la Table peut aussi bien dissimuler, sous la politesse, une relation d'obligation vis-à-vis d'un étranger qui se trouve ainsi endetté. L'acte commensal n'est pas l'alliance elle-même, mais un moment d'une séquence d'échange, de don et contre-don. Chacun des commensaux doit être capable de donner, de recevoir et de rendre⁷. Tous les refus de nourriture n'entraînent pas nécessairement une réprobation, car tous ne menacent pas le cycle de l'échange. Les repas ne s'inscrivent pas tous dans un cycle d'échange entre commensaux⁸. Or c'est seulement dans un contexte commensal que ne pas donner est un signe d'indifférence, ne pas recevoir c'est s'obliger⁹, ne pas rendre c'est s'endetter.

La question qu'il faut se poser est donc : en milieu scolaire, la cantine est-elle une table (un simple lieu de prise alimentaire) ou une Table (une séquence d'échange) ? La cantine scolaire n'est de ce point de vue pas un lieu commensal. Quelles que soient les modalités de service : service à table ou self service, les nourritures sont élaborées par des personnels de « service » qui distribuent une nourriture préparée dans une cuisine dissimulée, inaccessible, selon des recettes qui obéissent à des contraintes économiques et des règles nutritionnelles décidées ailleurs, et dont les mangeurs n'ont pas la moindre idée. À la cantine

⁵ Formule empruntée à Maurice Agulhon. Source : Pérennisation de la Fondation pour les œuvres de l'Islam de France, 13ème législature, Question orale sans débat n° 1055S de M. Jean- Pierre Chevènement (Territoire de Belfort - rdse), <http://www.senat.fr/questions/base/2010/qseq10101055S.html>.

⁶ J. Chelhod, « Commensalité, don et sacrifice chez les Arabes », *Cahiers de la société des Études euro-asiatiques*, n° 1 : Nourritures, sociétés et religions : Commensalités, 1990, p. 21

⁷ Pour reprendre la trilogie de M. Mauss dans *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 1925. Reed 2012.

⁸ Certes la consommation s'inscrit dans un cycle d'échange productif plus large, celui du marché, mais ceux qui produisent et cuisinent ne sont pas des « commensaux ».

⁹ « Le don fait du donataire un « obligé » tenu à de la « reconnaissance » », A. Marie, « Le don est un marché (de la dette) », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 4 | 2012, Online since 31 January 2012, connexion le 12 novembre 2013, <http://factsreports.revues.org/1249>.

scolaire, le repas est un « produit final » à consommer et non un objet d'échange¹⁰.

Tous les évitements alimentaires ne menacent pas le cycle de l'échange

Au cours des repas, il n'est pas rare que les commensaux s'enquêtent de la raison d'un évitement alimentaire chez un individu. Ils interrogent, invitent le déviant à se justifier, ce qui montre en effet que la chose est anormale et qu'elle doit éventuellement être corrigée. Mais si la question est posée c'est que l'attitude en elle-même n'est pas offensante. Ce qui est offensant, c'est la raison donnée par l'obligé.

Tous les refus ne sont pas perçus comme menaçants. La menace dépend moins de l'étendue de l'évitement alimentaire, que de sa capacité à mettre en danger le cycle de l'échange général dans lequel l'acte commensal s'inscrit. C'est moins le motif qui importe que ce qui est refusé, et la mesure dans laquelle le refus est négociable chez l'évitant. Ainsi on peut distinguer les évitements relatifs, qui signifient une rupture de lien temporelle de l'individu avec l'aliment aussi longtemps que l'absorption de l'aliment est jugée nocive (et qui donc est supposé cesser dès que ce n'est plus le cas), et les évitements alimentaires absolus, qui affichent le rejet de l'aliment incriminé, de sorte que le but est de le faire disparaître purement et simplement. Ne pas manger de viande parce que cela donne du cholestérol, ne pas manger de cochon car on trouve ça dégoûtant, qu'on n'y a pas été habitué sont des conduites d'évitement relatif. Le régime est perçu comme une perte pour les individus concernés, qui n'affecte pas les autres.

Ne pas manger de porc, manger de la viande halal, ou encore refuser de manger de la viande, car le modèle productiviste épuise la planète, refuser le gluten parce qu'il finira tôt ou tard pas détruire nos intestins, voilà des raisons qui amènent à des conduites d'évitement *absolu*. L'évitement absolu est perçu comme un gain collectif pour ceux qui le revendiquent, mais une perte pour les autres. Les évitements absolus ont vocation à s'étendre, les relatifs à disparaître ou tout au moins à ne pas être conservés s'ils ne se changent pas entre temps en évitement absolu¹¹. Les évitements relatifs impactent peu sur la convivialité car le refus de commensalité n'interrompt pas l'échange. Il ne fait que le différer (même s'il le diffère toute une vie, cela n'est pas perçu comme une rupture). En revanche, les évitements absolus se présentent comme non négociables avec les commensaux qui ne la partagent pas.

On peut ainsi conclure que l'évitement alimentaire n'a d'impact sur la convivialité que dans les actes placés dans un cycle d'échange entre commensaux (ce qui est rarement le cas des cantines scolaires), que les refus alimentaires ne sont offensifs que s'ils sont affichés - ou même seulement perçus - comme non négociables entre ceux qui partagent une même Table.

Faire de l'universel avec des particularismes, l'assimilation républicaine comme métaphore culinaire

Les Français ont une haute idée de leur cuisine. 84 % estiment qu'elle est « la meilleure du monde ». C'est un sujet où le Français s'embarrasse peu des scrupules qu'il met ailleurs, dans d'autres domaines, à l'endroit des autres nations. En 1884, à l'époque où Jules Ferry rendait l'instruction publique et universelle, P. Gilbert proposait de créer une école vouée à la synthèse « gastronomique universelle » où « les richesses alimentaires du monde entier afflueraient à l'école qui à son tour les répandrait, marquées de ce cachet de génie que nos sommités culinaires savent imprimer à ce qui sort de leurs mains ». Peut-on trouver meilleure métaphore pour exprimer l'idéal assimilationniste républicain que cette gastronomie universelle d'une grande matrice où se mêleraient les richesses du monde, magnifiée, comme par

¹⁰ Ce qui implique que la fonction de « marquer » identitaire de l'aliment devient prégnante par rapport aux autres fonctions alimentaires.

¹¹ Le destin des évitements relatifs n'est pas tracé, les relatifs peuvent devenir absolus et vice versa (une conduite d'évitement relatif de la viande perçue comme mauvaise pour sa propre santé peut être justifiée pour des raisons éthiques et produire alors un évitement absolu).

alchimie, par le génie français ? L'assimilation est d'ailleurs une métaphore biologique qui désigne le processus par lequel des substances extérieures sont transformées en substances et matériaux intérieurs au corps. Assimiler n'est autre que manger.

La cuisine française s'affiche comme sublimation des cuisines régionales qui lui restent inféodées, sans aucun désir de s'émanciper. Qui aurait l'idée de contester que les pâtés de foie gras de Strasbourg, les mirabelles de Metz, ou le boudin et les macarons de Nancy ne soient pas français ? Ainsi que le souligne Julia Csergo, l'historicisation de la cuisine locale semble moins s'inscrire dans un projet conçu par des physiologues du goût (dont le plus célèbre Brillat Savarin) que dans une tradition historique de la nostalgie¹². Déjà, à la fin du 19^e siècle, on s'inquiète « (des) saines traditions et (...) précieuses recettes (...) oubliées ou perdues »¹³. Au point que l'on peut se demander si la « cuisine française » (et non la cuisine de la Cour qui la précède) n'a pas été dès sa naissance autre chose qu'un « regret », un mythe sans cesse oublié comme aujourd'hui les « légumes oubliés » reviennent chaque année se présenter sur les marchés.

Ceux qui ont donné corps à la cuisine française des terroirs telle qu'on la connaît, ce sont les migrants de l'exode vers les villes industrielles de la fin du 19^e siècle. Pour ces migrants, la tradition culinaire se fait « lieu d'enracinement symbolique, lieu de mémoire et lieu d'identité culturelle » écrit J. Csergo, « une mémoire fabuleuse et mythique du terroir qui avive et garantit le sentiment d'appartenance et de pérennité d'une population urbaine qu'elle rend à ses racines et à son identité. [...] C'est à travers l'incorporation par le mangeur du produit originaire du sol natal ou du savoir-faire de la communauté de référence que la tradition culinaire se fait lieu d'enracinement symbolique, lieu de mémoire et lieu d'identité culturelle » (*ibid.*).

La commensalité, expérience charnelle de l'identité française, se nourrit de cet extérieur qui la magnifie. Ce mécanisme particulier à la France se serait développé dès le 16^e siècle au moment de la création de l'État moderne¹⁴. La cuisine française serait le mythe fondateur de l'assimilation. Il en ressort que si l'intégration des particularités est la condition de l'universel français, alors il n'est pas étonnant que la non-participation des migrants entraîne *ipso facto* une crise de la capacité à faire France.

L'assimilation à l'épreuve du halal en milieu scolaire

L'enquête que nous avons effectuée en octobre 2013 a porté sur les demandes de viande halal dans les cantines scolaires d'une part, et sur les réponses qui pouvaient y être apportées. Ces demandes paraissent en effet suffisamment nombreuses pour que le ministre de l'Intérieur, y ait consacré en 2011 un paragraphe spécifique dans sa circulaire aux Préfets, un document qui rappelait les règles afférentes aux collectivités publiques face aux demandes de régimes alimentaires particuliers¹⁵.

La demande de halal en milieu scolaire

L'enquête s'est déroulée dans une commune de la banlieue de Bordeaux où nous avons été signalées des demandes de menus halal. Nous connaissons ce territoire pour y avoir étudié la constitution du champ

¹² J. Csergo, « Nostalgies du terroir », in S. Bessis (dir), *Mille et une bouches. Cuisines et identités culturelles*, Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs, n° 154, Paris, 1995, 182 p.

¹³ A. Theuriet, cité par J. Csergo (*ibid.*).

¹⁴ F. Quellier, « Le discours sur la richesse des terroirs au xvii^e siècle et les prémices de la gastronomie française », *Dix-septième siècle*, 1/ 2012, 254, p. 141-154. Voir : www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2012-1-page-141.htm.

¹⁵ Le ministre Claude Guéant y rappelait que « le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers ni une obligation pour les collectivités », Circulaire du 16 août 2011 relative au rappel des règles afférentes au principe de laïcité – Demandes de régimes alimentaires particuliers dans les services de restauration collective du service public.

islamique quinze années auparavant¹⁶. Pour résumer, cette commune de banlieue ouvrière de la rive Droite¹⁷ de la capitale aquitaine cumule l'essentiel des caractéristiques des Zones urbaines sensibles (ZUS) : 12 % de nationalité étrangère, 30 à 40 % des ménages gagnent au maximum 500 euros par mois avant redistribution, 40 % des 15-64 ans sont inactifs, 50 % a au maximum le Brevet¹⁸.

La ville, de tradition ouvrière, et ancrée à gauche, avait toujours revendiqué les apports des immigrés latins d'Espagne, du Portugal ou d'Italie, au moins jusqu'à la fin des années 1980. À partir des années 1990, elle a au contraire beaucoup travaillé à rejeter le stigmate de ville « multiculturelle » alors que l'on observait une montée lente mais réelle des partis xénophobes (comme le Front National). Rien n'y a fait, la « diversité » selon le vocabulaire de la mairie socialiste, s'affiche sur les couleurs de peau, au travers des langues et des accents des habitants qui se regroupent dans les mêmes quartiers HLM du haut de la ville, et se distinguent du bas de la ville où les migrants européens se sont assimilés au « creuset français ».

Avec un solde migratoire positif, les statistiques de la ville font état de 12 % d'étrangers. Ces 12 % reflètent une réalité nationale mais pas celle, culturelle et religieuse qui est reflétée par la grande hétérogénéité ethnique et religieuse que l'on observe en examinant les prénoms des classes d'un collège du haut de la ville. Sur les plus de 600 élèves inscrits dans l'établissement aux abords duquel a été réalisée l'enquête, un quart portent des noms et prénoms arabes et turcs, le reste étant composé de prénoms pour les uns étrangers, pour les autres français, de sorte que ces derniers groupes de prénoms apparaissent comme une minorité parmi d'autres¹⁹. Chez les jeunes élèves interrogés, il ne semble pas y avoir une représentation du quartier répartie entre « une majorité » et « des minorités » mais plutôt plusieurs communautés : des « français » (qui regroupent « les Blancs » ou « chrétiens »), des « Arabes » (qui parlent un « français arabe »), des « Turcs » (qui sont « comme les Arabes » ou « aussi musulmans »), des « Blacks », ainsi que tous les groupes intermédiaires de Français arabes, Blacks musulmans, et tout ce qui est trop particulier pour faire groupe et que l'on range tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre²⁰. De ce point de vue, leur réalité est en dissonance avec le discours dominant entre une majorité dominante blanche et une minorité dominée « diverse ». Avec l'aide d'une ancienne responsable de fédération de parents d'élèves, deux groupes de discussion²¹ ont été organisés au domicile d'une jeune mère franco-turque de 35 ans, membre de la même fédération. Le premier rassemblait 7 mères musulmanes de collégiens, le second était constitué de 8 collégiens musulmans.

D'après cette responsable franco-turque, les demandes de menus halal étaient rares. La mairie et le Conseil général leur opposaient systématiquement une fin de non-recevoir. « Cela ne sert à rien, on connaît la réponse, c'est non ». La deuxième raison était que les enfants musulmans n'étaient pas nombreux à rester déjeuner à la cantine²².

¹⁶ F. Bergeaud, L'institutionnalisation de l'islam à Bordeaux. *Enjeux sociaux, politiques et économiques de l'implantation du culte musulman dans un espace urbain*, thèse de doctorat en sociologie (anthropologie), Université de Bordeaux, 1999.

¹⁷ Commune que nous ne nommerons pas pour préserver l'anonymat du lieu et des personnes interrogées.

¹⁸ Source : A. dardier, *Étude de l'évolution du territoire de la rive Droite de l'agglomération bordelaise, sur la période 2000-2008*, sur le plan socio-démographique et socio-économique., GPV, 2012.

¹⁹ Cette méthode, utilisée notamment par l'islamologue Bruno Etienne, basée sur la reconnaissance des prénoms, ne saurait constituer une preuve stricte de l'origine pas plus que de la nationalité. Elle indique une diversité culturelle et linguistique, qui tranche avec un discours qui oppose deux groupes : majoritaire (français)/minoritaire (étranger).

²⁰ Comme une collégienne sri lankaise classée tantôt parmi les Blacks, les musulmans, mais qui se définit comme « chrétienne »...

²¹ Méthode dite aussi d'« entretien collectif ». Elle consiste à inviter un petit groupe de personnes à discuter pour les faire réagir à une question, observer les interactions, accords/désaccords, liens établis entre les sujets, terminologie utilisée etc. Cf. S. duchesne, F. haeGeL, *L'entretien collectif – L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, 2005.

²² Une chercheuse enquêtant en zeP, en 2001, avait déjà souligné la faible fréquentation des cantines scolaires qu'elle attribuait notamment à la consommation halal : A. herMet, « De la faible fréquentation de la cantine en collèges de zeP », *VEI Enjeux*, n° 127, décembre 2001, voir : <http://www2.cndp.fr/revuevei/127/16217511.pdf>. Sur la faible fréquentation voir aussi S. czernichow, a. Martin, *Rapport. Nutrition et restauration scolaire, de la maternelle au lycée : État des lieux*, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, 2000.

La faible fréquentation des cantines scolaires est, en effet, généralisable à de nombreux collèges en zones dites sensibles, comme cela a été démontré dans plusieurs études, qui en imputent la raison aux difficultés économiques des familles. Mais celle-ci peut aussi en masquer d'autres, d'ordre religieux notamment. Dans le rapport du Défenseur des droits réalisé à partir des réclamations individuelles concernant l'accès aux cantines scolaires et le service rendu²³, 28 % du total des réclamations concernant le service rendu demandent que des repas végétariens soient proposés aux enfants²⁴. En 2001 déjà, l'anthropologue Annick Hermet avait remarqué que l'introduction de fonds sociaux pour la cantine avait augmenté la fréquentation de la cantine, mais que celle-ci avait diminué pendant le mois de ramadan, baisse suivie au-delà du mois de jeûne par de nombreuses désinscriptions²⁵.

« La cantine, c'est pas halal »

Parmi les 8 collégiens musulmans (dont 2 Arabes et 6 Turcs) du groupe de discussion, âgés de 11 à 14 ans scolarisés dans 5 classes différentes, 7 avaient déjà été à la cantine au cours de leur vie scolaire mais finalement l'avaient quittée à leur entrée en sixième. La raison en était d'après tous ces collégiens que la nourriture n'était pas héalal/halal.

N'ayant pu obtenir les chiffres de fréquentation des collégiens qui mangent à la cantine, il leur était demandé de compter combien de musulmans de leurs classes mangeaient à la cantine. Il apparaît qu'ils étaient une petite minorité de musulmans dans ce cas. Cet extrait d'entretien indique également qu'ils connaissent la religion de leurs camarades et qui donne des indications sur la façon dont ils les classent.

«- Dans votre classe combien de musulman et combien qui mangent à la cantine ?

Touché : On est 9 musulmans sur 20 et 2 seulement mangent....

Ouissem : nous on est 3 Arabes sur 26, et 5 musulmans sur 26 à Sainte-Claire, aucun ne mange à la cantine, si un qui est marocain mais français, sa mère est marocaine et son père français.

Attakan : 3 musulmans et aucun ne mange.

Attila : 6 musulmans et 3 mangent à la cantine.

Farah : 11 musulmans sur 25 et 3 mangent à la cantine.

- Vous mangiez à la cantine ?

Oui les jeudi et vendredi en primaire, moi aussi, moi aussi.–

- Et de la viande, vous en mangiez ?

Tous les collégiens : Non, non.. parce que c'est pas héalal/halal ».

Le collège n'est jamais très loin dans les habitats concentrés des zones sensibles. Dès qu'ils sont autonomes et peuvent rentrer seuls (ce qui n'est pas autorisé en primaire), ils rentrent à la maison. Ils y retrouvent parfois un des parents qui prépare à manger, parfois ils sont seuls et se préparent eux-mêmes leur repas, en réchauffant des restes au four à micro-ondes, en grignotant ce qu'ils trouvent dans le

²³ Rapport du Défenseur des droits « L'égal accès des enfants à la cantine de l'école primaire, 28 mars 2013.

²⁴ Le rapport ajoute que 9 % font état de problèmes liés à une composition des repas heurtant leurs convictions religieuses, de façon explicite.

²⁵ Annick Hermet, *op. cit.*²⁵. Les prénoms ont été modifiés.

frigidaire. Parmi les collégiens interrogés, aucun ne souhaitaient rester manger à la cantine. Parmi les raisons, voici celles qui me furent rapportées durant la discussion :

La contamination, la peur de se tromper

Attila : « La viande je la passais à mon copain, mais tu vois après ça touche quoi... Eray : Je mangeais que du poisson. Ah oui une fois j'ai mangé du poulet, je croyais que c'était du poisson (rire) ».

La crainte d'être forcé

Toutché : « Une fois en classe découverte, j'ai pleuré parce qu'ils m'ont forcé à manger de la viande pas halal. La dame elle me l'a coupée dans mon assiette et elle me l'a mise dans la bouche. Elle m'a forcée...

Ouissem : Moi dans ma classe (découverte) personne n'a mangé de la viande, on s'est fait punir et personne n'en a mangé quand même, on a fait une grève, alors ils ont envoyé des mots aux parents ».

Le coût économique et psychologique de manger végétarien (option que la plupart des collèves de Zus proposent)

Ouissem : « Cette année j'y vais pas c'est trop cher, et puis moi je voulais pas, parce que... Je mange les restes du frigo, d'hier soir, parce que mes parents travaillent et je sais pas faire à manger (rire) Je vais à HFC²⁶ des fois, c'est moins cher que la cantine et on mange plus, pour 4,90 un menu, c'est pareil que KFC²⁷, mais c'est halal. Toutché : Ben ouais pour 3 euros à la cantine t'as une salade et du pain... de la salade et du kiri franchement...

Ouissem : Ce qui est chiant, c'est que des fois les gens ils ont des trucs bons, avec du porc et nous on peut pas manger parce que c'est pas halal ».

L'impossibilité de ramener des aliments au collègue

Ouissem : « On n'a pas le droit d'amener des trucs à manger parce que “apparemment ça fait mourir (ironique)” (rires)...parce que la viande “(serait) pas bonne”, il y a que ceux qui ont des allergies qui peuvent. Au collègue on n'a pas le droit d'apporter nos repas.

Toutché : Moi j'ai ramené un sandwich et ils m'ont engueulé... Nous, on leur dit c'est pas halal, et ils répondent : “mais c'est pas du porc !”. Ils ne comprennent pas que c'est pas halal même la viande... ».

Ils trouvent également des avantages à rentrer à la maison : c'est bon, et les cartables sont moins lourds.

« La cantine, c'est pas musulman »

Plus tard dans la discussion, j'ai demandé s'ils aimeraient que la viande halal soit proposée à la cantine. La réponse fut positive unanimement. Cependant, lorsque j'ai demandé s'ils iraient, ils étaient hésitants, parfois muets. Bien sûr, ils y perdraient les avantages qu'ils trouvent à rentrer chez eux. Mais il y a une autre raison éclairée par une autre séquence de la conversation et qui porte sur les sociabilités alimentaires:

« Allez-vous manger chez les copains pas musulmans ?

²⁶ Restaurant Fast food halal

²⁷ Chaîne de restaurants Fast food.

Non, jamais.

- Vous ne mangeriez pas la viande ?

Non.

Et s'ils disent que c'est halal ?

- je mange pas quand même parce que je sais pas si c'est vrai ... si j'ai faim, je regarde dans la poubelle !
(rire)

Et si c'est un musulman ?

Oui.

Ouissem (qui fait rire ses copains) : Et vous madame, vous savez si c'est halal ou pas halal ? Une fois y a un gars qui m'a dit y a du coca dans le porc, enfin non je veux dire y a du porc dans le coca, tu vois...

Farah : Ma copine elle amène des bonbons, elle est de la Sri Lanka, mais moi je dis j'en veux pas.

Attila : On dit qu'il y a des trucs de rats dans le coca ».

Manger de la viande halal ne suffit pas. Toute la nourriture peut être contaminée. Et seul un musulman paraît pouvoir garantir la licéité de la nourriture. La cantine ne faisant pas partie de l'espace musulman, elle ne pourrait les rassurer sur ce point. Nous demandons alors s'ils préféreraient aller dans une école musulmane :

« Iriez-vous dans une école musulmane manger à la cantine ? » Silence.

Manifestement surpris, les collégiens me regardent avec des yeux ronds. Sans doute la question est-elle mal formulée. Elle est illogique à leurs yeux, compte tenu de ce qui a été dit. Pourquoi changer d'école pour aller à la cantine alors qu'on aime manger à la maison à midi ? Au fil de la conversation, l'hypothèse d'une école séparée ne les séduit pas du tout, ils n'y ont d'ailleurs jamais pensé.

Être musulman au milieu des autres

« Une école avec que des musulmans ce serait pas mieux ? Ouissam : Non... parce qu'on pourrait pas se moquer d'eux.... non j'rigole... j'sais pas... parce qu'on peut pas les taper Attila : Hey ça fait raciste ! (rire)

Ouissam : Parce que les musulmans ils prennent pas le temps de les faire... ce serait bien, mais c'est mieux quand il y a tout le monde.

Attakan : Comme ça on peut connaître la culture.

Ouissam : C'est mieux pour pouvoir tricher »²⁸.

La mère franco-turque qui nous reçoit intervient dans la conversation. Pour elle, les enfants sont pris dans une dynamique d'influence qu'elle réprouve.

Ceci ne lui paraît pas très « islamique » :

²⁸ Copier sur les meilleurs en classe (ndla.)

La mère : « Si j'ai bien compris, dit-elle, quand vous êtes à plusieurs entre vous, vous mangez que si c'est héalal. Si par exemple le copain musulman ne mange pas héalal, est ce que vous jugez ? (réponse des enfants en chœur : non !). La mère: Il fait ce qu'il veut ? (réponse des enfants : oui !).

La mère : Et alors pourquoi il le fait pas²⁹ quand il est avec tout le monde, alors que chez lui il va manger pas héalal ? Comment vous l'expliquez ça ?

Réponse d'un collégien : Il a honte...

La mère : Et vous lui faites remarquer ?

Réponse d'un collégien, gêné : Non, enfin oui, dès fois y 'en a qui le disent. Moi je dis tu manges pas halal, tu manges pas halal, je m'en fiche. enfin je vais quand même lui dire ! mais gentiment...

Réponse du fils : Oui on se fiche des autres des fois.

La mère : Je connais des jeunes qui interdisent aux parents de manger à Mac-do s'il y a des copains qui peuvent les voir, ça va loin... ».

Aucun des enfants interrogés ne souhaiterait quitter le collège pour se trouver entre musulmans. Dans cet univers de cohabitation des groupes culturels, les enfants considèrent les barrières érigées entre eux, en termes fonctionnels. Chacun doit être à sa place, se conduire selon son identité religieuse, un peu comme dans une équipe. Le discours assimilationniste qui se traduit par une (parfois violente) injonction à manger comme les autres leur apparaît comme un discours raciste, qui les nie, porte atteinte à ce qu'ils sont, à ce qu'ils défendent, à leur intégrité.

Les enfants de ce groupe de discussion connaissent le racisme et reconnaissent qu'ils ont des conduites d'exclusion. Mais ils ne s'en disent victimes que de la part des adultes. Ils vivent la pluralité à partir de leur identité d'autant mieux vécue qu'elle est « forte ». Pour eux, le problème n'est pas d'avoir une identité marquée, le problème c'est plutôt de ne pas en avoir. Et pour eux, les Français souffrent de ce mal. Ils sont faibles. Leurs camarades « français » ne s'assument pas comme tels, ils ont peur parfois, ils sont sans protection.

Toutché : « Parfois y en a ils disent moi je suis musulman, mais c'est pas vrai... J'aime pas ça, c'est pas leur religion. Par exemple y a quelqu'un qui est catholique, il va pas assumer, il va dire je suis musulman.

Ouissam : Pourtant il croit en rien du tout lui

– C'est mieux de dire qu'on est musulman ?

Toutché : J'sais pas on dirait c'est mieux, j'sais pas, du coup il va se mettre avec nous, "je suis muslim", des fois ils disent ouallah, ils jurent sur le Coran, ils ont qu'à jurer sur la Bible !

Ouissam : Ouais dès fois y a des Français ils disent "sur le Coran" alors que c'est pas des Arabes.

Attakan le reprend : Tu peux dire musulman tu sais, les Turcs c'est pas des Arabes !

Ouissam : Oui oui je sais... Y a des Français ils disent "sur le Coran de la Mecque je vais aller là bas..." – Vous leur dites qu'ils ne sont pas musulmans ?

²⁹ Pourquoi il ne mange pas halal (ndla).

Ouissam : Oui mais, c'est une habitude, comme ils traînent avec nous, ils recopient nos phrases.

Touché : Ils ont peur de nous on dirait, je sais pas quand on est en bande, il y a des Français ils ont peur de nous, on est des terroristes (rire), mais ils veulent tout faire comme nous, si j'engueule elle (sa voisine arabe), elle va se défendre ! Quand j'engueule un français, c'est pas la même chose.

Ouissem : Il ferme sa gueule (euh sa bouche). Moi je leur dis je vais pas te taper, tranquille ! On dit – (expressions en arabe) – et après ils les répètent... on demande qu'est-ce que ça veut dire ? Ils répondent "j'sais pas".

– C'est un manque de courage ? C'est de la peur ? Est-ce qu'ils ont des raisons d'avoir peur ?

Plusieurs collégiens: Non, non, pas du tout... on rigole. Ils sont comme ça.

Attakan : Oui ils ont peur.

Attila : Oui quand on dit un truc, ils se défendent pas, ils restent comme ça, ils sont paralysés, pourquoi ils ont peur de nous, c'est notre façon de parler, j'sais pas ».

Ce qui divise selon eux, c'est « le racisme ». Mais s'ils évoquent spontanément le racisme de certains de leurs professeurs et en donnent de multiples exemples, ils ne mentionnent jamais celui d'autres élèves. Ils semblent assez conscients de leur propre conduite à l'égard des « Français ». Mais ils la justifient par la peur qu'ils suscitent chez ces derniers selon le raisonnement suivant :

« Nous faisons les méchants parfois, mais s'ils (les Français) ont trop peur, c'est pas parce que nous sommes vraiment méchants, car nous ne le sommes pas, c'est à cause de leurs préjugés sur nous ».

Du tabou du porc ... (les mères)

Les mères françaises de familles turques et maghrébines – toutes nées en France ou arrivées en France en âge scolaire – étaient unanimes à affirmer que les enfants se montraient plus attachés au halal qu'elles-mêmes ne l'étaient, et qu'ils prêtaient une plus grande attention à ce qu'ils mangeaient que ceux de leur génération. Mieux informés grâce au marché halal, les publicités sur internet, les émissions télévisées, et ce qu'ils apprennent à la mosquée, les enfants connaissent mieux, selon elles, les différences entre halal et non halal. Voici quelques extraits de leurs témoignages :

« Nos parents ils nous disaient pas... »

« Les parents n'allaient pas dans les détails, ils n'expliquaient pas... »

« Le marché halal n'existait pas, il y avait très peu de boucheries... »

« On se posait pas la question... »

« Au lycée on mangeait, on allait a Mac-do... »

« On me l'avait moins inculquée, mais ma voisine à côté si, ils coupaient (saignaient l'animal, ndla) eux-mêmes... »

« Le porc était un interdit, si j'avais mangé à la cantine j'aurais mangé de la viande... »

« Nos enfants ils savent la différence... » « Cela (nous) donne des problèmes de conscience... »

« Je sais que je ne dois pas... » « On a des regrets... » « C'est plus dur qu'un régime qu'on ne respecte pas car il y a la religion... »

Selon les mères, il existe une émulation entre les jeunes : ainsi un fils, alors très jeune, avait décidé de ne plus manger de viande non halal quand son cousin lui avait appris qu'en ingérer était aussi grave que d'avaler du porc. Ce que l'enfant tenait pour vrai provenait de son cousin mais pas de ses parents. La mère ne l'avait cependant pas contredit même si elle-même n'avait pas été éduquée de cette manière et avait mangé de la viande non halal. La mère avait même trouvé une raison d'être d'accord avec son fils. Elle avait considéré que sa propre conduite résultait de l'ignorance dans laquelle elle avait été tenue par des parents qui, bien que pieux, connaissaient mal leur religion et l'expliquaient peu. Toutes les mères du groupe de discussion sauf une seule, avaient mangé de la viande « non halal » car leurs parents leur en servaient. Aujourd'hui, elles remettaient en question leur propre éducation.

Lorsque quinze ans auparavant nous avons enquêté sur ce même territoire, le tabou du porc apparaissait central, l'obligation de consommation de viande halal étant discutée. Ce tabou était responsable de la fréquentation exclusive de boucheries musulmanes ou cachères, où les clients avaient la garantie qu'il n'y aurait pas de porc³⁰. Avant les années 1990, les cadres religieux musulmans ne proposaient pas de fondement théologique à l'existence d'un marché halal³¹. L'interprétation religieuse dominante était que « la viande des gens du Livre » (celles des juifs et des chrétiens) était licite aux musulmans³².

Mais avec le développement du marché halal, le Conseil Européen de la Fatwa et de la Recherche Organisation représentant les courants Frères musulmans, a commencé à appeler les musulmans à créer leurs propres chaînes d'approvisionnement. Les cadres de l'islam de France semblent aujourd'hui avoir refoulé la position conciliante du grand mufti réformateur égyptien et le tournant du 21^e a marqué la fin de ce que nous appelons le consensus alimentaire des Gens du Livre qui a existé tout au long du 20^e siècle. Si le Conseil français du culte musulman n'appelle pas officiellement les musulmans à manger uniquement halal, il a proposé une « charte du halal » en 2010.

... au halal comme espace symbolique (les enfants)

Le passage du simple tabou du porc à l'exclusion de tous les aliments non halal n'est pas d'ordre quantitatif mais qualitatif. On n'a pas à faire à une simple augmentation des denrées déclarées illicites, mais plutôt à la définition d'un espace alimentaire islamique³³. Plusieurs facteurs y concourent qui sont loin de procéder uniquement de dynamiques religieuses. Le tabou alimentaire a été rattrapé par la modernité et ses moyens scientifiques, techniques et industriels supposés rassurer le consommateur en créant de la confiance. La traçabilité de l'étable à la table, les normes de contrôle d'hygiène dite HACCP³⁴, les détecteurs d'adn reposent sur le principe de la méfiance. La confiance s'achète désormais par le biais de certificats halal dans une dynamique de surenchère du « toujours plus halal »³⁵. La recherche d'une nourriture licite qui ne contient à l'état moléculaire ni porc, ni alcool, ni protéine issue d'un abattage conventionnel, ou même n'aurait été en contact avec ces substances finit par conduire à l'exclusion de tout ce qui est suspect. Car du *haram*, on en trouve partout dans les adjuvants, colorants,

³⁰ M. H. Benkheira, « La Nourriture carnée comme frontière rituelle. / Meat as a Ritual Frontier », *Archives des sciences sociales des religions*. n° 92, 1995. p. 67-88

³¹ C'est encore le cas de certains d'entre eux selon M. H. Benkheira (*Ibid.*).

³² Cette interprétation s'était imposée après la publication d'une fatwâ de Muhammad Abduh, un des pères de la Nahda dans presque tous les courants y compris politiques de l'islam. F. Bergeaud-Blackler, *Les Sens du halal*, cnrs éditions, 2015.

³³ Pour davantage de détails, voir F. Bergeaud-Blackler, « Islamiser l'alimentation », *Genèses*, 2012, vol. 4, n° 89, p. 61-87. Voir : www.cairn.info/revue-geneses-2012-4-page-61.htm.

³⁴ Hazard Analysis and Critical Control Points

³⁵ Celle du « plus halal que moi tu meurs » comme le dit avec ironie un journaliste de Saphirnews, http://www.saphirnews.com/Plus-halal-que-moi-tu-meurs_a13121.html

épaississants des plats industriels... Le *haram* peut même surgir d'un bonbon comme le regrette en soupirant le jeune Attila. Tout peut être « halalisé ». Dans le Sud-Est asiatique, en Malaisie notamment, cette logique de pureté a été poussée si loin que ce ne sont pas des produits, mais des process et même aujourd'hui des espaces qui sont « halalisés »³⁶. Le combat contre le *haram* est si laborieux, qu'il finit par engendrer le désir d'un espace halal.

alimentaire particulièrement incertain³⁷. Le douteux (*masbuh*) autrefois acceptable, ne l'est plus. Sur le terrain, les familles s'arrangent donc pour ne pas avoir à affronter ce dilemme : laisser l'enfant dans le *haram* et dans une hypervigilance alimentaire – cette forme de néophobie qu'on rencontre chez ceux qui ont été sensibilisés très petits à l'évitement de certains aliments – ou affronter l'incompréhension d'une administration scolaire qui, de toute façon, sera incompétente.

Conclusion

Si la commensalité a des vertus d'intégration sociale en particulier dans un pays comme la France, tous les évitements alimentaires ne les affectent pas négativement. La seule présence d'un tabou alimentaire ne suffit pas à entamer la convivialité.

Mais dans un univers ségrégué où le dialogue semble difficile, où le discours républicain assimilationniste est interprété comme un discours de négation des identités protectrices, où les évitements alimentaires sont absolus, où les lieux de restauration communs ne sont pas commensaux, où seuls certains groupes possèdent un système de sens qui met en lien alimentation et identité vécues, la convivialité paraît belle et bien entamée. La désertion des cantines scolaires, notamment dans les banlieues de la République³⁸, l'attachement à l'espace normatif du halal reflète une séparation des populations et signale l'avènement d'un autre modèle de convivialité qui a le soutien plein et entier des promoteurs du marché halal qui, comme les courants religieux intégralistes³⁹, vivent et s'enrichissent des segmentations des populations.

³⁶ Raison pour laquelle on trouve de l'eau halal, J. Fischer, « Halal Sanitised: Health and Science in a Globalised Religious Market », *Society*, 2010, n° 1, p. 24-47.

³⁷ *A contrario*, lorsque les demandes de viande halal sont formulées, il semble que ce soit plutôt le fait minoritaire d'associations islamiques qui utilisent ce type de revendication comme ressource politique sans nécessairement croire à son aboutissement. Par exemple les Comités contre l'islamophobie considèrent toute résistance à l'accommodement des menus comme des actes islamophobes, ce qui leur évite d'en comprendre toutes les raisons. L'islamophobie ne nous semble pas systématiquement motiver ces refus. Les groupes islamophobes sont peu nombreux mais extrêmement bruyants, et surtout ils ne se cachent plus.

³⁸ Emprunt de l'expression et titre de l'ouvrage de G. kePeL, L. arsLan, s. zouheir, *Banlieue de la République*, Paris, Gallimard, 2012.

³⁹ « Intégraliste » signifie notamment vivre sa religion comme un mode de vie, un style dans tous les sens du terme. J. césari, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte, 2004.